

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Appréciant maintenant la preuve dans son ensemble, je constate les faits suivants :

1^o Le marché Pacaud-Armstrong est prouvé et même admis, mais ce marché est resté absolument secret entre MM. Armstrong et Pacaud et ni M. Thom, ni M. Cooper n'en a eu connaissance.

2^o Il n'y a pas de preuve qu'aucun des ministres ait connu ce marché avant les révélations faites devant le Comité du Sénat.

3^o Aucun des ministres, sauf M. Chs. Langelier, n'a retiré un profit quelconque de cet argent de M. Armstrong.

4^o M. Langelier ne paraît pas avoir connu la provenance de l'argent qu'il a reçu de M. Pacaud.

REMARQUE FINALE.

Avant de clore ces observations, je demanderai la permission à Votre Honneur, d'ajouter un mot à propos d'un incident qui a été fort discuté, et au sujet duquel, en justice pour mes deux honorables collègues, je crois devoir donner quelques explications.

Lorsqu'au mois de Décembre dernier, je me suis vu atteint d'une maladie dont la durée paraissait devoir être fort longue, j'ai été très anxieux au sujet des complications que pouvaient faire naître un plus long retard dans l'envoi du rapport de la Commission. J'ai alors suggéré à mes collègues l'idée d'un rapport intérimaire et leur ai demandé de préparer un projet, que nous devions discuter, ensuite ensemble. Mes collègues accueillirent favorablement cette proposition et préparèrent en effet un rapport qu'ils vinrent me soumettre

Dans l'intervalle cependant, j'avais réfléchi à la gravité de la démarche que j'avais ainsi conseillée, et j'avoue que j'en avais été effrayé. J'annonçai donc à mes collègues que je croyais devoir renoncer à l'intention de faire ce rapport intérimaire, et je leur en donnai les motifs, que j'ai exprimés ensuite à Votre Honneur dans ma lettre du 14 décembre.

De plus, après avoir pris connaissance du projet qu'ils avaient préparé, j'avais constaté qu'il m'était impossible d'y concourir. Je me sentais d'ailleurs trop malade pour discuter ce projet et mes collègues eux-mêmes ne voulurent pas m'imposer cette fatigue dans l'état où je me trouvais.

Ils renoncèrent donc à l'idée d'obtenir mon concours, et c'est dans ces circonstances que j'ai cru devoir écrire à Votre Honneur pour vous exprimer les raisons de mon abstention.

Le tout humblement soumis,

L. A. JETTÉ,

Président de la Commission.

Montréal, 6 février 1892.